

Epersy le 04 septembre 2008

COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DES IRES
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2008

Le conseil syndical des Ires s'est réuni ce lundi 1^{er} septembre 2008 à 19 heures sous la présidence de Nicole Pellicioli à la mairie d'Epersy et a délibéré sur les points suivants :

- **Restauration scolaire :** Suite à la consultation groupée pour la fourniture des repas de la cantine, l'offre de l'entreprise Avenance Enseignement et Santé a été retenue. Comme convenu avec ce fournisseur, un plat « BIO » sera servi chaque jour. Ce plat correspondra au plat principal, c'est-à-dire le plat protidique et les légumes. Le conseil syndical autorise la Présidente à signer le marché avec Avenance Enseignement et Santé. Ce marché est passé pour une durée de 1 an, renouvelable 3 fois.
- **Règlement de la cantine et de la garderie :** Le conseil syndical reprend point par point le règlement de la cantine et de la garderie qui sera distribué à chacune des familles dont les enfants fréquentent le Groupe Scolaire des Ires. Après en avoir pris connaissance, les parents devront retourner un exemplaire de ce règlement revêtu de leur signature.
- **Extension de l'école :** Une demande de subvention a été déposée auprès du conseil général de la Savoie en mai 2008 pour financer la construction d'une classe supplémentaire. L'architecte travaille sur le dossier de permis de construire et la réalisation d'une étude d'économie d'énergie.
- **Cheminement piétonnier entre l'école et le chef-lieu d'Epersy :** Un projet a été proposé ; une mission a été donnée à la Société d'Aménagement de la Savoie pour mener les négociations foncières.